

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Refonte du site web

À propos de MIHARI, le commanditaire

Domaine d'activité de MIHARI

Quatrième plus grande île du monde, avec plus de 5 600 km de côtes, 327 000 ha de mangroves, une zone économique exclusive couvrant plus de 1 million de km² et plus de 117 000 km² de plateau continental, Madagascar bénéficie de substantielles ressources marines et côtières et d'une biodiversité exceptionnelle. Ces ressources marines et côtières contribuent de façon majeure à la sécurité alimentaire, la création d'emplois et de revenus dans le pays.

A l'échelle globale les communautés côtières constatent une réduction des ressources naturelles dont elles dépendent pour leur subsistance et leur essor économique. Les approches classiques de conservation, bien que désirables et efficaces selon les contextes, doivent de plus en plus prendre en compte les besoins des populations locales. Il est alors désormais bien admis que la gestion durable passe par une gestion adaptative des ressources marines par et pour les utilisateurs locaux, qui repose sur une implication effective et une prise de décision participative, basée sur les connaissances locales et l'intégration des règles coutumières.

Depuis une quinzaine d'années à Madagascar, les communautés gestionnaires de ressources côtières ont opté pour un modèle de gestion issu du Pacifique, en se constituant en aires marines gérées localement, ou "Locally Managed Marine Areas" (LMMA) ou Aires Marines Gérées Localement, qui contribuent alors efficacement à la gestion durable des ressources halieutiques et au développement des communautés littorales. Une LMMA est une approche écosystémique qui consiste à gérer localement les ressources dans une aire marine ou côtière déterminée, mettant l'accent sur la gestion durable des ressources dont elles dépendent pour assurer le développement économique et social des communautés locales.

Que fait le réseau MIHARI ?

MIHARI, l'acronyme de Mitantana HArena an-dRanomasina avy eny Ifotony, est le réseau des LMMA à Madagascar, créé en 2012. Aujourd'hui, il regroupe plus de 200 LMMA, ainsi que les 25 organisations d'appui à ces communautés. Outre ses membres, le réseau consulte et travaille étroitement avec divers départements gouvernementaux et instituts de recherche et de formation. La mission principale du réseau est de rassembler les communautés côtières afin d'accroître leur force et leur capacité technique à défendre leurs intérêts, et leur permettre de partager leurs expériences pour améliorer et pérenniser la gestion des aires marines. [Stratégie MIHARI 2018 - 2021](#).

Les objectifs du réseau MIHARI étant donc de :

- assurer l'apprentissage entre pairs et l'échange de bonnes pratiques entre les gestionnaires de LMMA, les communautés engagées et les organismes de soutien ;
- renforcer les capacités des gestionnaires de LMMA à travers les formations et la promotion de leaders LMMA ;
- accroître la visibilité de la gestion des ressources marines par les communautés locales aux niveaux national et international, et représenter la voix des communautés de pêcheurs ;
- évaluer les options permettant la pérennisation financière des communautés LMMA.

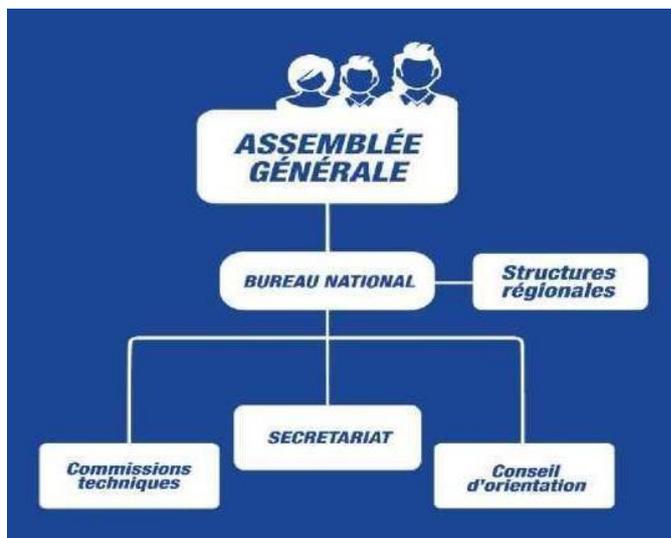
MIHARI travaille dans les régions côtières de Madagascar, qui sont regroupées dans quatre régions d'intervention, appelées "régions MIHARI" :

- région MIHARI Nord-Ouest** : Diana, Sofia, Boeny
- région MIHARI Nord-Est** : SAVA, Analanjirofo
- région MIHARI Moyen-Ouest** : Melaky, Menabe

-**région MIHARI Sud** : Atsimo Andrefana, Androy, Anosy

-**région MIHARI Sud-Est (5ème région en cours de mise en place)** : Atsinanana, Atsimo Atsinanana, Vatovavy Fitovinany

Le réseau dispose d'une structure composée de 6 organes (voir ci-dessous) [Cette structure pourrait changer selon l'issue du processus d'autonomisation du réseau qui est en cours.]



L'assemblée générale, qui est l'organe de décision, est composée des +200 LMMA membres du réseau avec les 25 organisations partenaires. Le bureau national, qui est la tête de la structure, est composé des 5 présidents LMMA. Les structures régionales sont les 40 LMMA leaders élu dans les 4 régions MIHARI, et qui est l'organe d'exécution. Le secrétariat est composé des employés MIHARI assurant la coordination et l'exécution des activités. Le conseil d'administration est constitué des 25 organisations partenaires en tant que conseiller stratégique. Les commissions techniques sont des groupes de personnes ayant des expertises spécifiques, qui touchent la vie des communautés.

Caractéristiques du nouveau site web de MIHARI

MIHARI dispose actuellement d'un site web de type vitrine, créé sur WordPress par l'équipe de développeur web de Blue Ventures, qui est une des ONG fondatrices du réseau. Le site web est en deux langues : Français et Anglais. Le site est disponible sur <https://mihari-network.org/fr/>

Ce site ne remplit qu'une partie de nos besoins avec les informations de base sur le réseau, quelques activités du réseau, des articles et ressources tels que les guides, poster, et calendrier. Ce site contient aujourd'hui 163 articles, 136 documents et 7 liens vers google drive. En outre, il contient le support de collecte et de visualisations des données sur les LMMA à Madagascar, ainsi que les publications du réseau dans les réseaux sociaux (Twitter).

Un des composants du site web est la base de données sur les LMMA. En collaboration avec les ONG partenaires, une base de données en ligne permettant de regrouper toutes les informations sur les LMMA à Madagascar. En général, les informations dans la base de données actuelle incluent : les contacts et organisations d'appui, la localisation du LMMA, son mécanisme de gouvernance et ses activités génératrices de revenu (AGR). L'objectif de cette base de données étant d'utiliser les données pour créer des visualisations en ligne sur le site web de MIHARI pour les partager aux parties prenantes (ONG d'appui, public, etc...), et des visualisations imprimées, notamment pour les communautés de pêcheurs. Ceci permettra à la fois de promouvoir le concept LMMA à Madagascar et de renforcer les appuis et soutiens apportés aux LMMA. La base de données et les visualisations des données sont accessible via le site web MIHARI sur <https://mihari-network.org/fr/base-de-donnees/>

Objectifs et besoins

MIHARI a besoin d'un nouveau site web, qui sera bilingue (français et anglais), dynamique et répondra aux besoins du réseau. Les objectifs du site web sont les suivants :

- **Servir de principal outil de visibilité réseau.** Le site doit refléter les valeurs du réseau, ses missions et ses attributions.
- **Servir et soutenir les LMMA.** Être un centre de ressources sur les LMMA avec des documents, des outils techniques de soutien à la gestion, des bonnes pratiques, de partage et diffusion des connaissances sur les informations concernant les LMMA à Madagascar.
- **Engager les membres du réseau, tout acteur impliqué dans le domaine de la gestion des ressources marines, ainsi que le grand public.** Les différents portails (Amis de MIHARI, commissions techniques, base de données) à instaurer dans le nouveau site web renforcera les engagements des différents acteurs en leur dotant d'une plateforme d'échanges, de discussions et d'informations.
- **Servir de portails d'informations et d'échanges.** Renforcer la dynamique du réseau en favorisant les échanges d'idées et d'informations entre les parties prenantes. Partager les informations et les nouvelles concernant les LMMA et la petite pêche à Madagascar.
- **Engager les bailleurs de fonds et les investisseurs.** Les grandes lignes des activités menées par le réseau doivent être régulièrement publiées dans le site web pour renforcer la visibilité du réseau.
- **Informer et engager les décideurs.** Mettre en visibilité les LMMA du pays, leur importance et leurs besoins auprès des décideurs à différents niveaux.

Besoins clés pour le nouveau site web :

- Mise en place d'un nouveau design avec une page d'accueil modifiable selon les saisons ou les événements, et assurer que le site web soit dynamique, réactif et adapté aux divers supports numériques et au faible accès à internet.
- Création d'un portail sur les commissions techniques du réseau. Ces commissions rassemblent divers acteurs d'institutions diverses (ONG, communautés, bailleurs, secteur privé, centre de recherches, etc) et sont créées dans l'optique d'apporter un appui technique concernant les défis actuels des communautés LMMA. Afin de faciliter la communication au sein de ces acteurs, un portail en ligne sur le site du réseau doit être mis en place.
- Création d'un portail pour le groupe "Amis de MIHARI" du réseau. Ce groupe rassemblera tout individu (membres ou non du réseau), souhaitant participer au développement de MIHARI et apporter un appui aux communautés LMMA, sur les réflexions stratégiques et techniques de l'ensemble des activités et projets menés par le réseau. L'inscription à ce groupe sera en ligne sur le site web.
- Remaniement et opérationnalisation du système de collecte de données et de la visualisation des informations collectées à travers la base de données :
 - mise à disposition en ligne et hors ligne d'une saisie des données modifiable selon les besoins
 - mise en place d'une carte géographique afin de vérifier les coordonnées GPS facilement
 - mise en fonction du circuit de validation en ligne des données
 - dynamisation et amélioration des visualisations en ligne
 - insertion de formulaires de demande d'ajout et de suppression de LMMA
 - installation des outils de filtrage en ligne des données LMMA
- Moteur de recherche performant et rapide.
- Accès à une gamme d'outils et de ressources clefs (en accès libre ou sécurisé).

En parallèle, il est demandé à ce que le prestataire assure une formation de base aux employés assurant la mise à jour et le maintien du site web et des divers portails. Des ressources avec toutes les informations relatives à la bonne gestion et maintien du site web devront aussi être mises à disposition pour ces personnes afin qu'elles puissent s'y référer par la suite à tout moment nécessaire.

Soumission de la manifestation d'intérêt et suite du processus d'appel d'offres

MIHARI lance cet appel à manifestation d'intérêt pour identifier et sélectionner des agences web qualifiées et basés à Madagascar, qui souhaiteraient participer à notre appel d'offre pour le développement de notre nouveau site web.

Chaque manifestation d'intérêt doit être rédigée en français, et doit inclure :

- une offre technique incluant :
 - les détails sur le profil du prestataire (historique, taille, positionnement, points forts, etc.)
 - les détails sur l'expérience du prestataire sur le type de projet que nous visons et sur notre domaine d'activité- ceci inclut les références techniques sur des projets similaires (avec accès aux sites internet indiqués en référence).
 - un exemple d'une base de données en ligne accomplie par l'agence, avec la gestion de l'arrière-plan (backend), de la masque de saisie, et du frontal (frontend) et visualisations des données correspondants.
 - la description détaillée de la méthodologie de l'offre proposée.
 - Les dossiers administratifs du consultant : NIF STAT, numéro de registre de commerce.
- une offre financière
 - Coût global et détaillé de la prestation.
 - Le paiement des taxes et impôts relatifs à la prestation est à la charge du prestataire.

Les offres seront évaluées sur la qualité et la cohérence de l'offre technique et financière.

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par courrier électronique à recrutement@mihari-network.org au plus tard le 7 septembre 2020 à midi.

Pour plus d'informations:

Guénohé Ravelomahafaly

Responsable communication

Tel : 032 03 340 15

email : guenole@mihari-network.org

Onimahery Andriamampianina

Chef des opérations

Tel : 032 05 342 45

email : onimahery@mihari-network.org